

Comité régional de consultation

Le 5 décembre 2022
Visioconférence, *Teams*
Heure : 9 h à 11 h

Compte rendu						
9 h	1.	Mot de bienvenue				
	2.	<p>Présences</p> <table border="0"> <thead> <tr> <th>Représentants du centre</th> <th>Membres du comité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Stéphane Sénécal</td> <td>Catherine Charbonneau Josiane Cloutier Sébastien Deshaies Annie Domingue Isabelle Morin Sophie Vanier Myriam Turcotte</td> </tr> </tbody> </table>	Représentants du centre	Membres du comité	Stéphane Sénécal	Catherine Charbonneau Josiane Cloutier Sébastien Deshaies Annie Domingue Isabelle Morin Sophie Vanier Myriam Turcotte
Représentants du centre	Membres du comité					
Stéphane Sénécal	Catherine Charbonneau Josiane Cloutier Sébastien Deshaies Annie Domingue Isabelle Morin Sophie Vanier Myriam Turcotte					
	3.	<p>Amendement – Politique relative à l’admission à l’inscription et à la répartition des élèves</p> <p>Le comité recommande de retirer, au point 1.4 Définition, la définition de <i>Projet à portée centre de services scolaire</i> et d’y mettre la définition du <i>Projet particulier</i>.</p> <p>De plus, le comité recommande d’ajouter, au point 5.4 Inscription à des projets particuliers : À la suite du processus d’élaboration et de consultation prévus dans la <i>Loi sur l’instruction publique</i>, ces derniers sont approuvés annuellement par le conseil d’établissement de l’école avant la période d’inscription.</p> <p>Également, le comité recommande d’ajouter au point 1.3 Fondement légal : dans le respect des conventions collectives en vigueur.</p> <p>En terminant, le comité recommande de retirer au point 6.1 Principes généraux : ou à vocation régional ou nationale. Le projet particulier englobe toutes ces réalités.</p>				

MT/mg

2022 12 05